



## CONTRAT DU JOUEUR Saison 2018-2019

**VOLLEYBALL**  **SOCCER**

**BADMINTON** (Libre)  **BASKETBALL**

Cochez la catégorie : (BM / BF) (CM / CF) (JM / JF)

Prénom: \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
                                    Jour / Mois / Année / Age

Tél. maison: \_\_\_\_\_ travail: \_\_\_\_\_

Tél. Urgence soir: \_\_\_\_\_

Allergies / médication: \_\_\_\_\_

Votre enfant a-t-il joué ou jouera-t-il dans une équipe civile AA ou AAA cette année ? Non  ou Oui  Nom de l'équipe \_\_\_\_\_

**Prix 160.00 \$ Incluant le chandail d'équipe**

**Prix 135.00 \$ Pour ceux qui ont déjà le chandail d'équipe**

**Prix badminton libre : 50.00\$**

Les pratiques auront lieu de septembre à avril

*Le calendrier des rencontres suivra au début du mois de octobre et sera accessible par le biais de la page web de l'école Monseigneur-A.-M. Parent*

### Formation des équipes / Modalités des inscriptions

Le camp de sélection est gratuit et accessible à tous. Cependant, vous devrez avoir pris connaissance et signé ce contrat ainsi que l'engagement de l'élève et les autorisations spécifiques (verso) afin que votre enfant puisse avoir accès au camp de sélection.

Les inscriptions se font en deux parties :

1. Votre enfant devra se présenter au rendez-vous prévu pour son camp de sélection après avoir remis cette feuille signée et son paiement à la responsable des sports (Georgina Nichilo) au cours de la semaine du 4 au 7 et 10 au 13 septembre à la Place Centrale sur les heures de dîner et au (local C-223).
2. Par la suite, à la fin du camp, nous informerons les élèves qui seront acceptés dans l'équipe. Votre enfant pourra ensuite être inscrit au RSEQ et avoir son chandail d'équipe pour pouvoir participer aux tournois.

En signant ce contrat, je consens à déboursier le montant ci-haut mentionné pour l'inscription de mon enfant à la ligue scolaire du Sport Étudiant Montérégie. Par le fait même, je consens à ce que mon enfant participe aux entraînements, aux parties à domicile et à l'extérieur de l'école, durant la saison. Ayant pris connaissance du « **Contrat du joueur** » et m'étant assuré de sa valeur, je consens à ce que mon enfant participe audit projet.



**J'accepte de dégager la Commission scolaire Marie-Victorin, l'école Mrg.A.M.Parent, les entraîneurs et toutes les personnes rattachées au sport étudiant de tout incidents (accident, vol, bris de matériel) au cours de la présente année.**

**En cas d'urgence, j'autorise les responsables à prendre les décisions qui s'imposent.**

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature des parents (tuteur)

### Engagement de l'élève :

- Le joueur devra respecter les règlements de l'école: assiduité, ponctualité, travail et comportement;
- Respecter les règlements dictés par l'Association régionale du Sport Étudiant Montérégie;
- Respecter l'éthique sportive tel que stipulée par l'Association du Sport Étudiant Montérégie;
- Je m'engage à faire les pratiques jusqu'à la fin de la saison;
- **Respecter l'horaire des pratiques et des rencontres;**

Je comprends et j'accepte les règlements du joueur ci-haut mentionnés

Signature l'élève : **X**\_\_\_\_\_

### Mode de Paiement

**La période de paiement aura lieu à partir du 4 septembre.**

**Le versement complet doit être effectué avant le 30 SEPTEMBRE.**

**Vous pouvez payer par chèque au nom de l'école Mgr-A.-M. Parent ou en argent comptant.**

**Veillez noter qu'il n'y aura aucun remboursement après le 30 septembre.**

**S.V.P remettre le contrat d'inscription avec le paiement lors de l'inscription à la place centrale Du 4 au 7 et 10 au 13 septembre de 10h45 à 11h45.**

**Vous pouvez aussi payer à Mme Nichilo au local C-223**

### Autorisations spécifiques des parents

J'autorise l'école à afficher ou à présenter les photos d'équipes ou individuelles de mon enfant dans le but de médiatiser les activités sportives de l'école.

Signature du parent x \_\_\_\_\_

J'autorise aussi mon enfant à voyager avec l'équipe lors des rencontres à l'extérieure par un transport autorisé selon les normes du ministère des transports. C'est-à-dire, par un autobus ou mini bus scolaire, un autobus urbain, un taxi-scolaire ou en covoiturage avec un parent des joueurs de l'équipe, un entraîneur ou un adulte étant lié directement à l'activité.

Signature du parent x \_\_\_\_\_

**Georgina Nichilo**

georgina\_nichilo@csmv.qc.ca

Technicienne en loisirs et sports

(450) 676-0261 poste : 7051